

V O L V O

Les Français et la ceinture de sécurité

DÉCEMBRE 2025

Sommaire

1.	La méthodologie	3
2.	Les résultats de l'étude	5
3.	Les principaux enseignements	21
4.	Annexes	25



01

Méthodologie

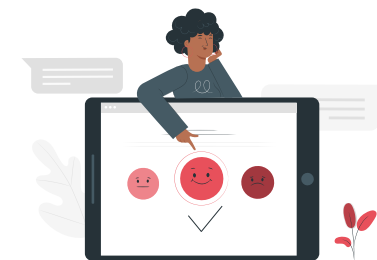
Méthodologie



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1003 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne **du 19 au 22 décembre 2025**.

Notes de lecture :



Indiquent des écarts significatifs entre sous-cibles par rapport à la moyenne des réponses de la cible concernée.



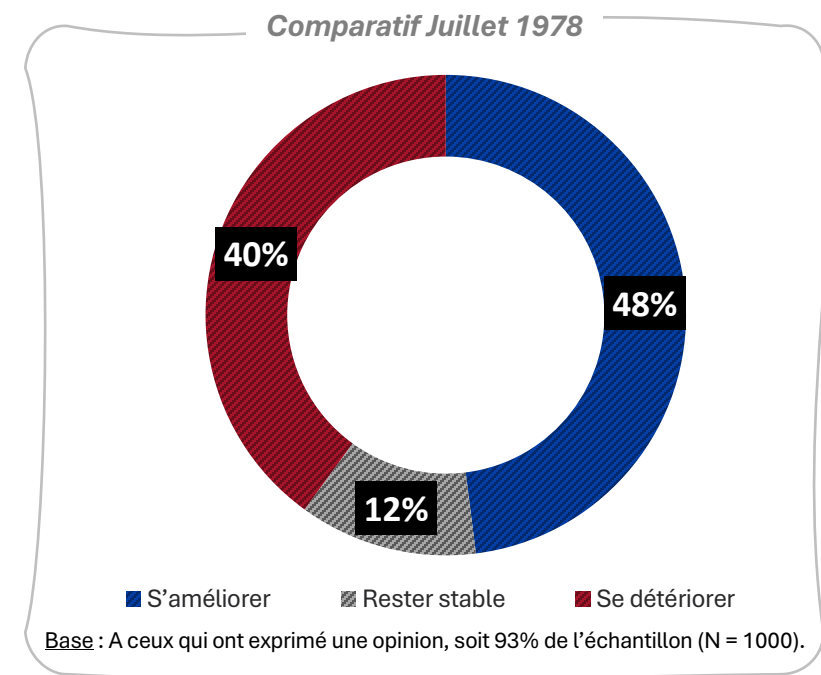
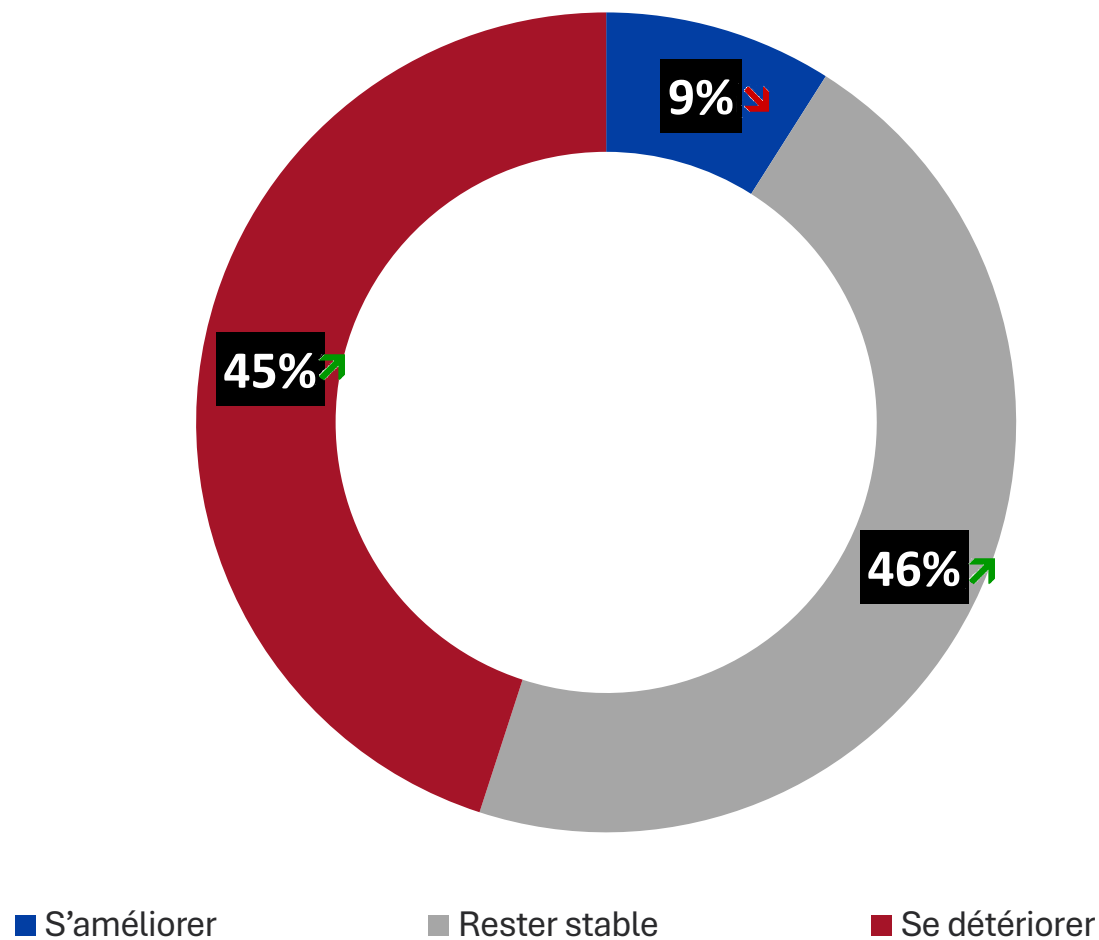
Ces symboles indiquent respectivement les baisses et les hausses significatives au seuil de 95% par rapport à la dernière mesure.

02

Les résultats de l'étude

La perception de l'amélioration de la sécurité routière

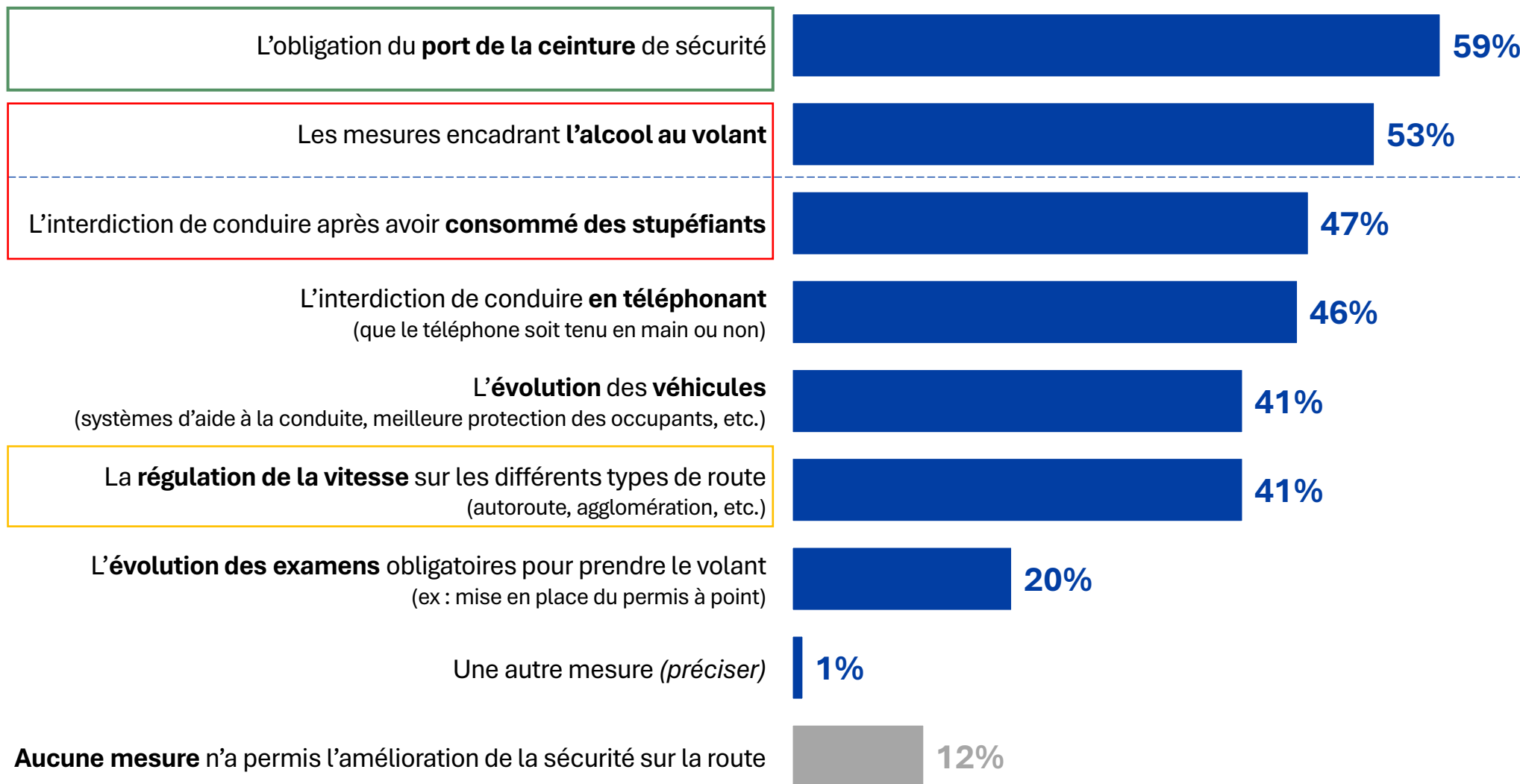
Question : De manière générale, diriez-vous que la sécurité sur la route a plutôt tendance à... ?



Etude Ifop pour la Délégation à la Sécurité Routière, menée en Juillet 1978 auprès d'un échantillon national de 1075 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

Les mesures et évolutions ayant le plus contribué à la sécurité routière

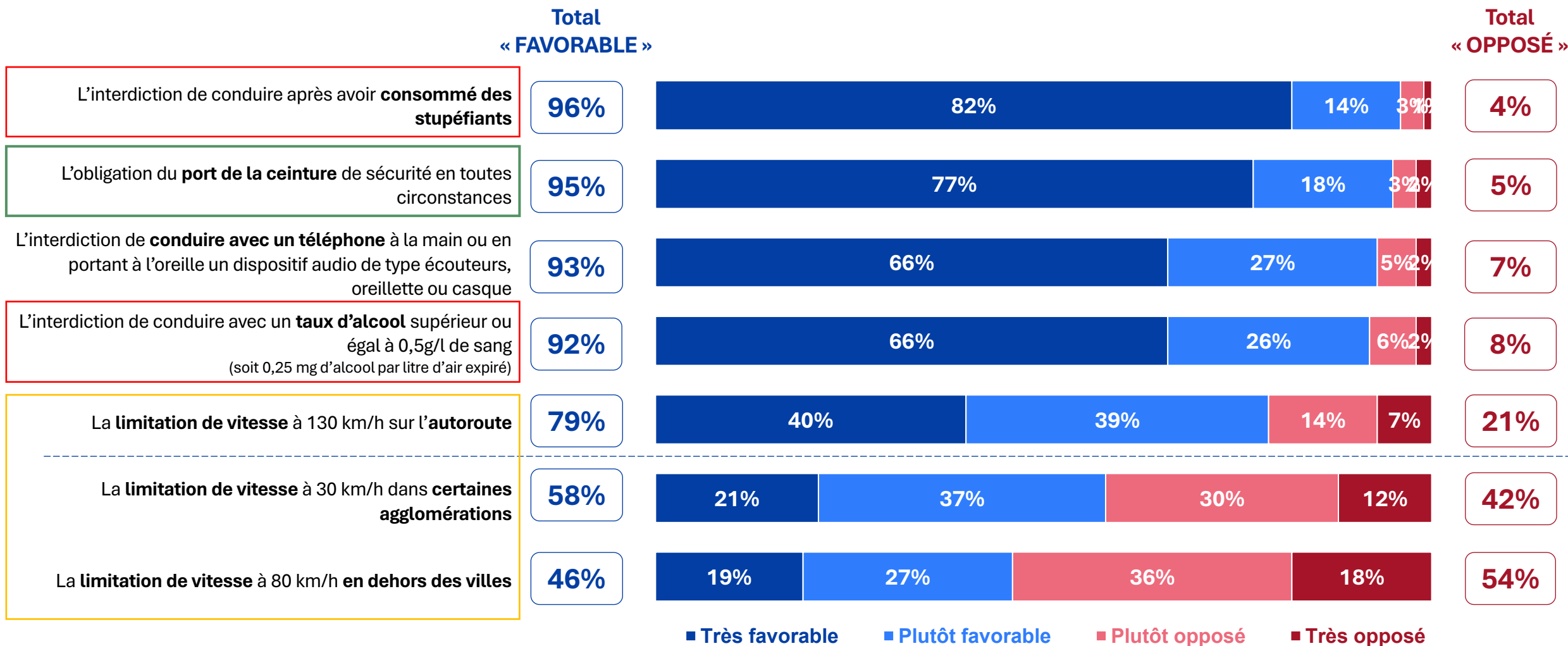
Question : Parmi les mesures et évolutions suivantes, quelles sont celles qui, selon vous, ont le plus contribué à l'amélioration de la sécurité sur la route ?



L'adhésion à différentes mesures concernant la sécurité routière

(1 / 2)

Question : Pour chacune des mesures suivantes, diriez-vous que vous y êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou très opposé ?

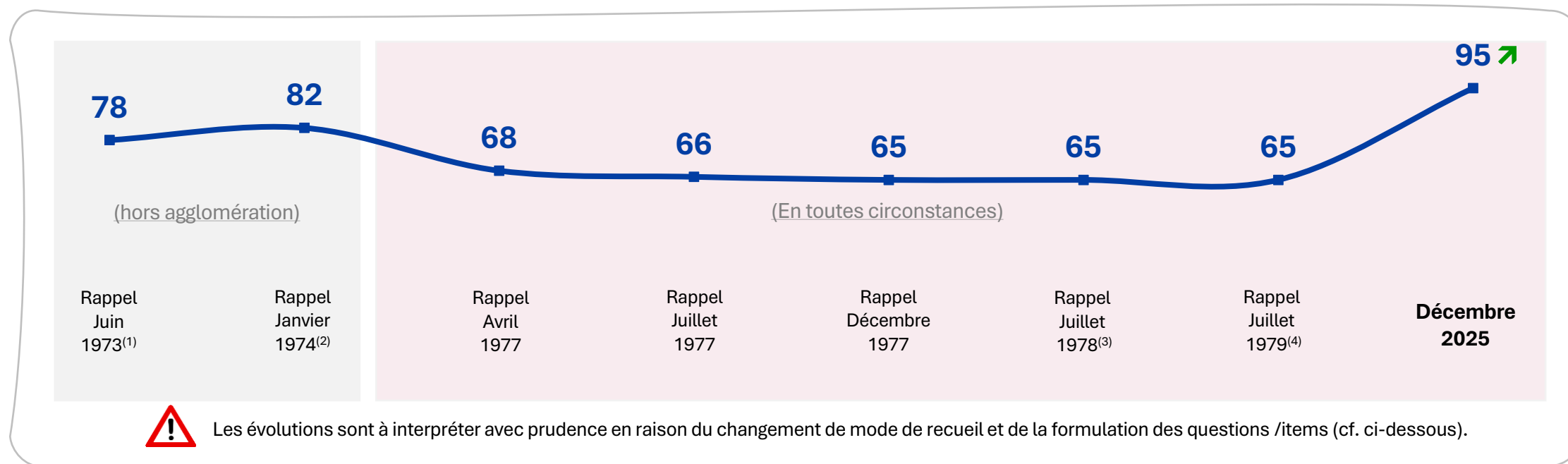


L'adhésion à différentes mesures concernant la sécurité routière

(2/2)

Question : Pour chacune des mesures suivantes, diriez-vous que vous y êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou très opposé ?

L'obligation du port de la ceinture de sécurité Comparatifs : TOTAL Favorable (base : exprimés)



⁽¹⁾ Etude Ifop pour France Soir, menée du 20 au 27 juin 1973 auprès d'un échantillon national de 1958 personnes, représentatif des Français âgés de 15 ans et plus. L'item de réponse était : « Le port obligatoire de la ceinture de sécurité sauf dans les agglomérations ». Les modalités de réponse étaient : D'accord / Pas d'accord / NSP.

⁽²⁾ Etude Ifop pour France Soir, 550 interviews ont été réalisées au 31 décembre 1973 au 2 janvier 1974 auprès d'un échantillon national représentatif des automobilistes français. L'item de réponse était : « Le port obligatoire de la ceinture de sécurité hors des agglomérations ». Les modalités de réponse étaient : D'accord / Pas d'accord / NSP.

⁽³⁾ Etude Ifop pour la Délégation à la Sécurité Routière, menée en juillet 1978 auprès d'un échantillon national de 1075 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. L'item de réponse était : « Le port de la ceinture de sécurité en toutes circonstances en ville aussi bien de jour que de nuit ».

⁽⁴⁾ Etude Ifop pour le Comité Interministériel pour la Sécurité Routière, menée le 23 juillet et 30 juillet 1979 auprès d'un échantillon de 1081 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus. L'item de réponse était : « Le port de la ceinture de sécurité en ville, aussi bien de jour que de nuit ».

Le respect de différentes mesures de sécurité routière sur la route

(1 / 3)

Question : Vous-même, respectez-vous les mesures de sécurité routière suivante... ?

Base : Aux détenteurs du permis de conduire, soit 88% de l'échantillon

L'obligation du **port de la ceinture** de sécurité en toutes circonstances

L'interdiction de **conduire avec un téléphone** à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque

L'interdiction de conduire avec un **taux d'alcool** supérieur ou égal à 0,5g/l de sang (soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré)

La **limitation de vitesse** à 130 km/h sur l'**autoroute**

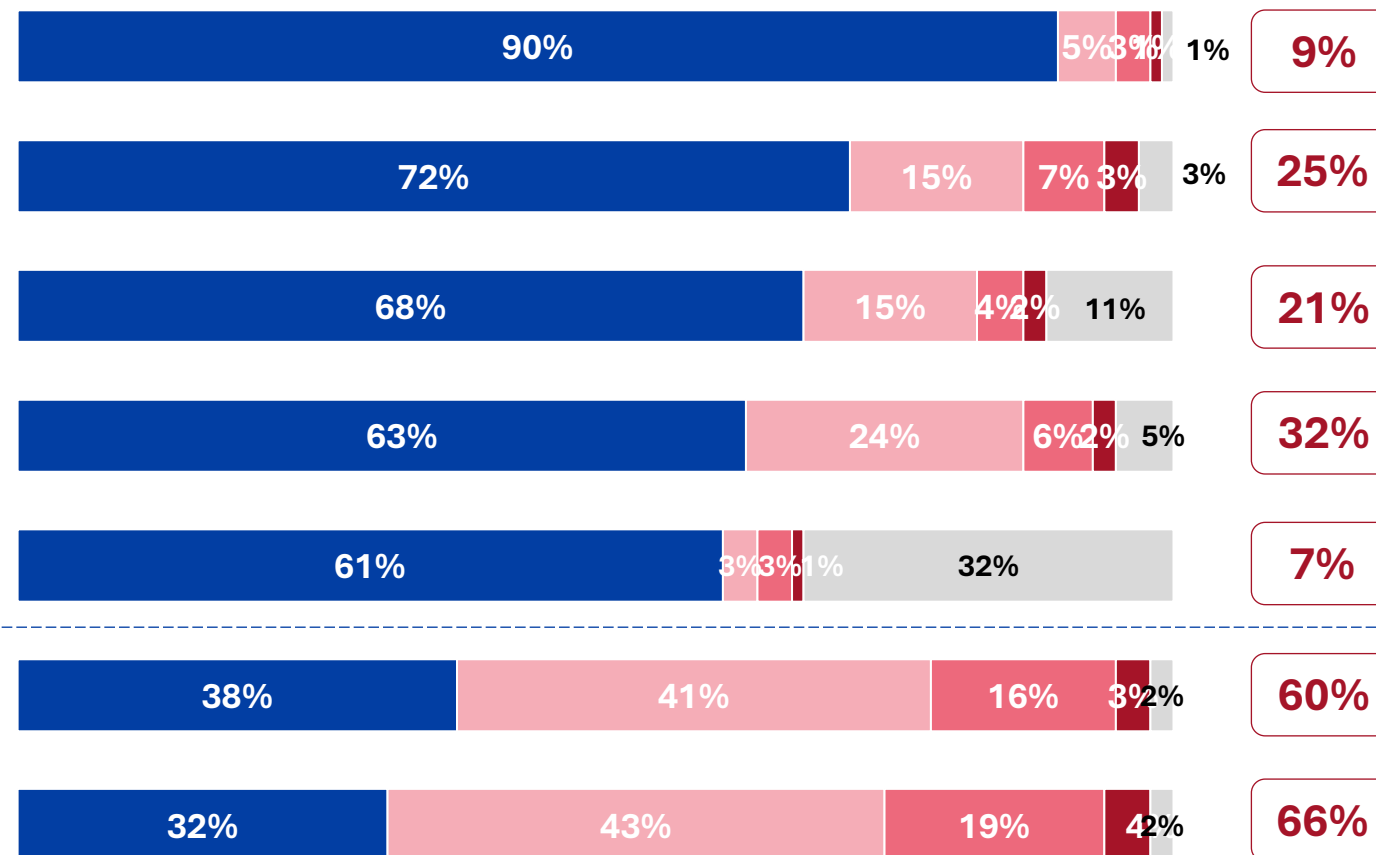
L'interdiction de conduire après avoir **consommé des stupéfiants**

La **limitation de vitesse** à 80 km/h en **dehors des villes**

La **limitation de vitesse** à 30 km/h dans **certaines agglomérations**

(base : ensemble des répondants)

Total
« Pas systématiquement »



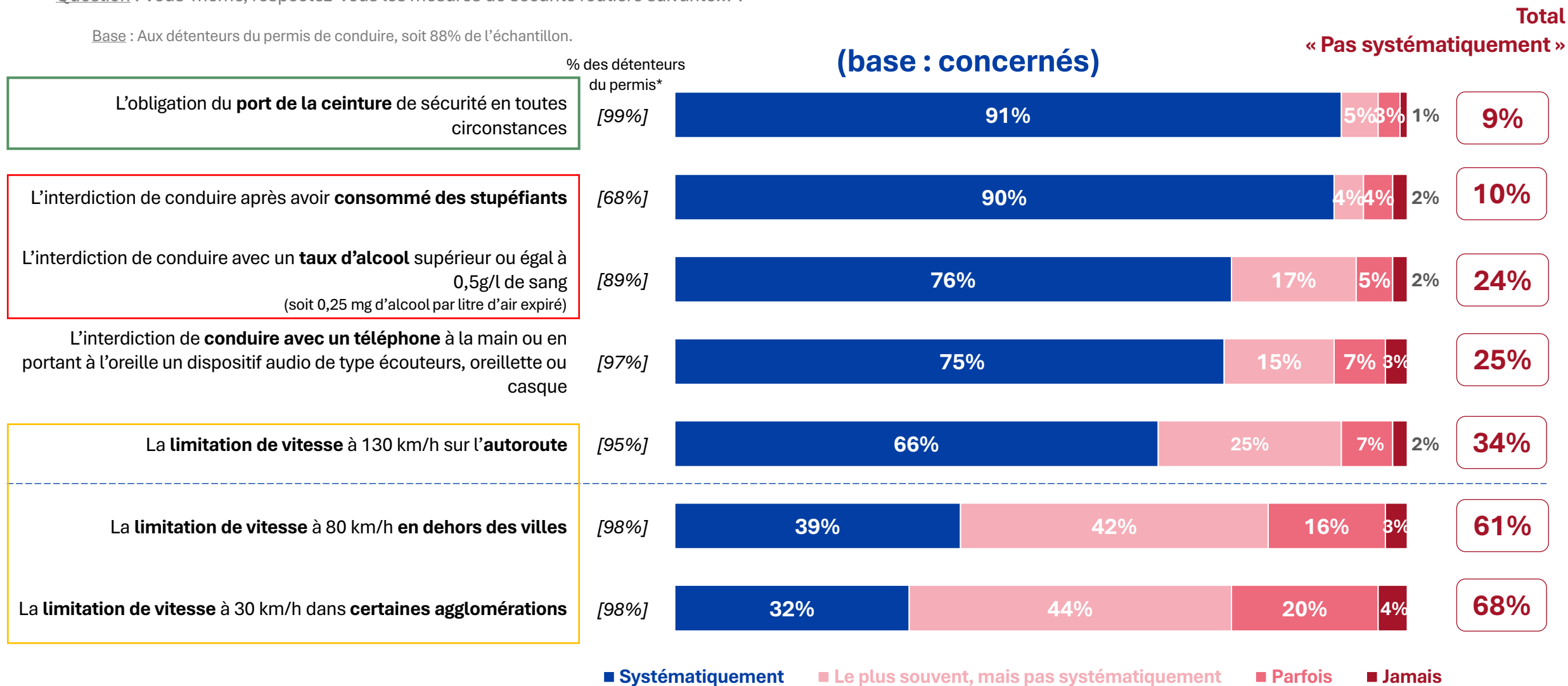
■ Systématiquement ■ Le plus souvent, mais pas systématiquement ■ Parfois ■ Jamais ■ Non concerné

Le respect de différentes mesures de sécurité routière sur la route

(2/3)

Question : Vous-même, respectez-vous les mesures de sécurité routière suivante... ?

Base : Aux détenteurs du permis de conduire, soit 88% de l'échantillon.



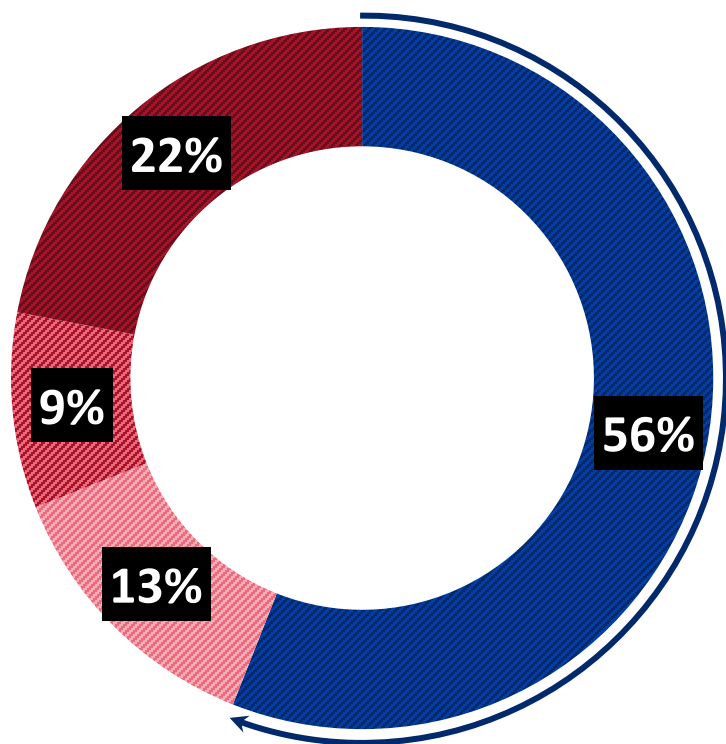
Le respect de différentes mesures de sécurité routière sur la route

(3/3)

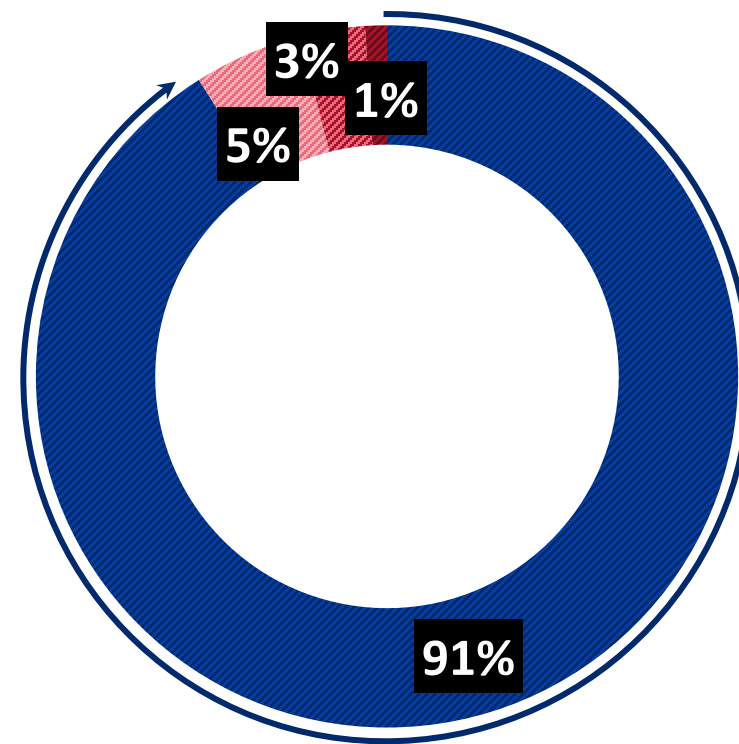
Question : Vous-même, respectez-vous les mesures de sécurité routière suivante... ?

Comparatif Janvier 1974 et décembre 2025 (base : concernés)

« Le port obligatoire de la ceinture de sécurité **sauf dans les agglomérations** »



« Le port obligatoire de la ceinture de sécurité **en toutes circonstances** »

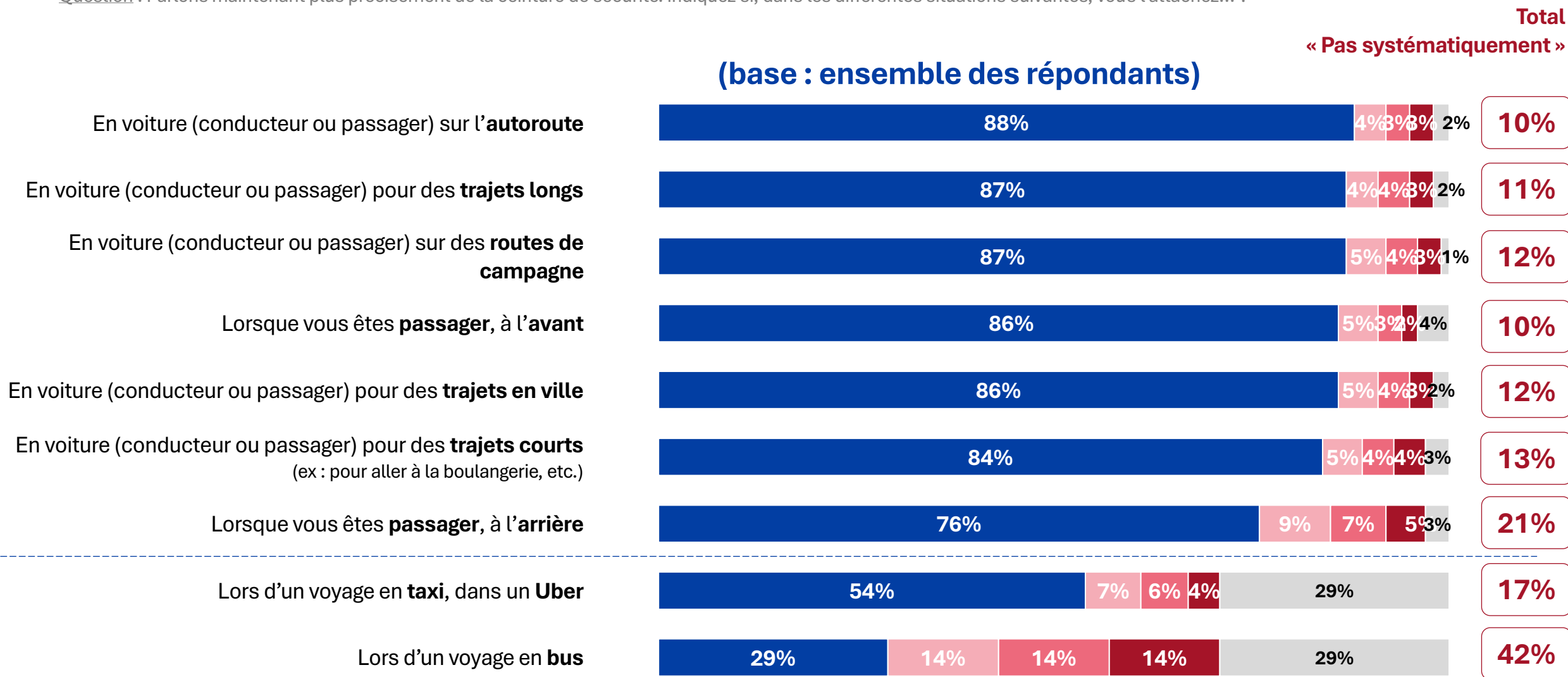


■ Souvent ■ Assez souvent ■ De temps en temps ■ Jamais

■ Systématiquement ■ Le plus souvent ■ Parfois ■ Jamais

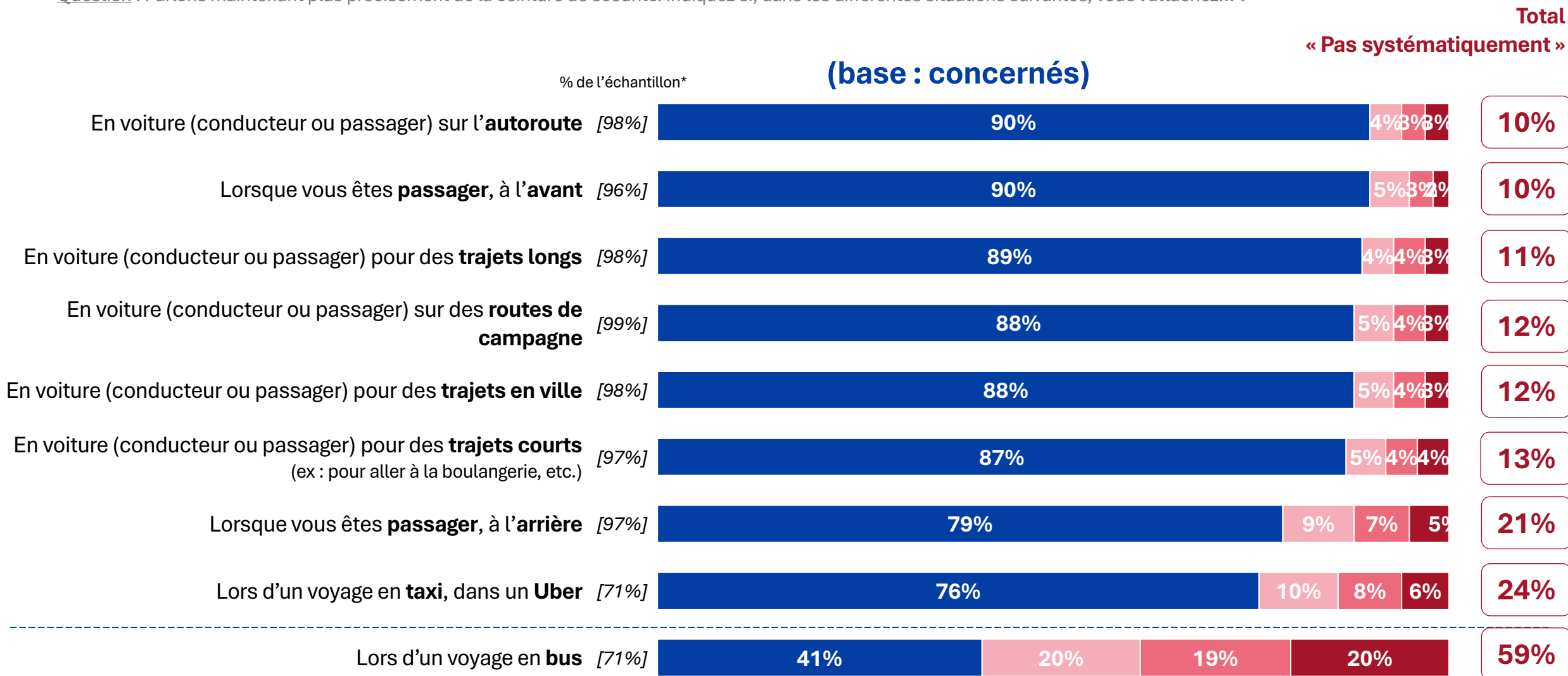
Le fait d'attacher sa ceinture de sécurité dans différentes situations (1 / 2)

Question : Parlons maintenant plus précisément de la ceinture de sécurité. Indiquez si, dans les différentes situations suivantes, vous l'attachez... ?



Le fait d'attacher sa ceinture de sécurité dans différentes situations (2/2)

Question : Parlons maintenant plus précisément de la ceinture de sécurité. Indiquez si, dans les différentes situations suivantes, vous l'attachez... ?



■ Systématiquement

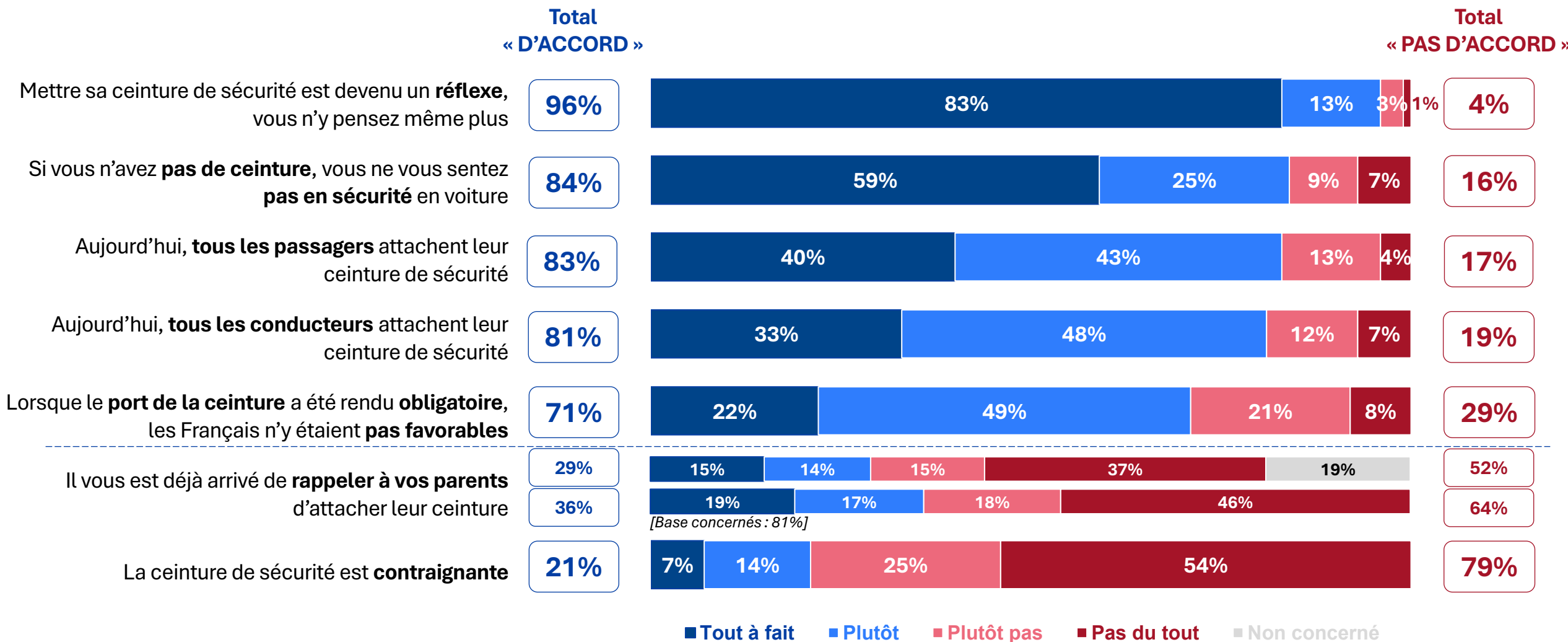
■ Le plus souvent, mais pas systématiquement

■ Parfois

■ Jamais

L'adhésion à différentes affirmations relatives à la ceinture de sécurité

Question : Pour chacune des affirmations suivantes relatives à la ceinture de sécurité, indiquez si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.



La dangerosité perçue du fait de ne pas attacher sa ceinture pour un trajet très court

Question : Selon vous, ne pas attacher sa ceinture pour un trajet très court (moins de 5 minutes) c'est... ?

Tout aussi dangereux que pour un trajet long



83%

Moins dangereux que pour un trajet long

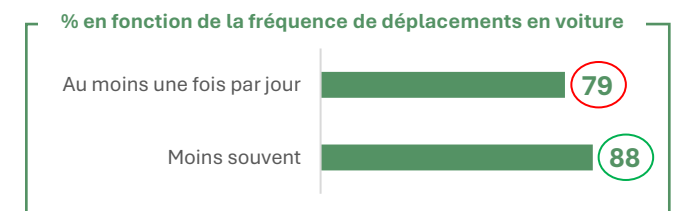
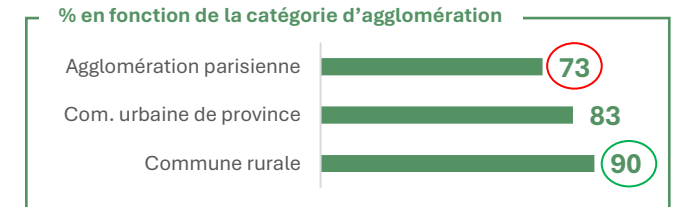
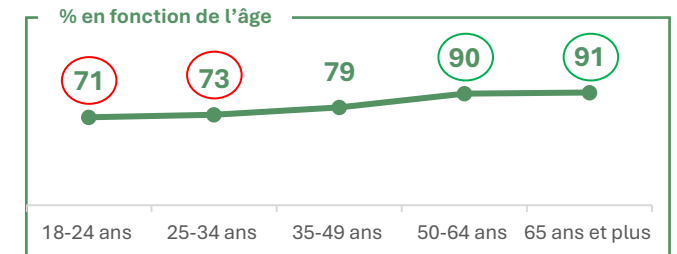


7%

Cela dépend des situations



10%



Le type de personne ou groupe attachant le moins sa ceinture

Question : Selon vous, qui attache le moins sa ceinture aujourd'hui ?

Les jeunes adultes **26%**

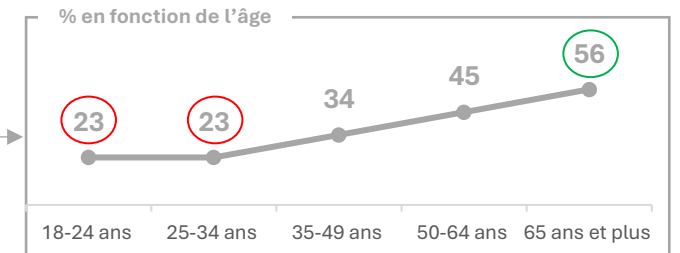
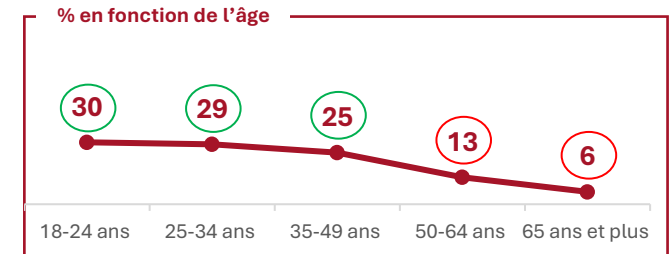
Les seniors **19%**

Les enfants **10%**

Les parents **4%**

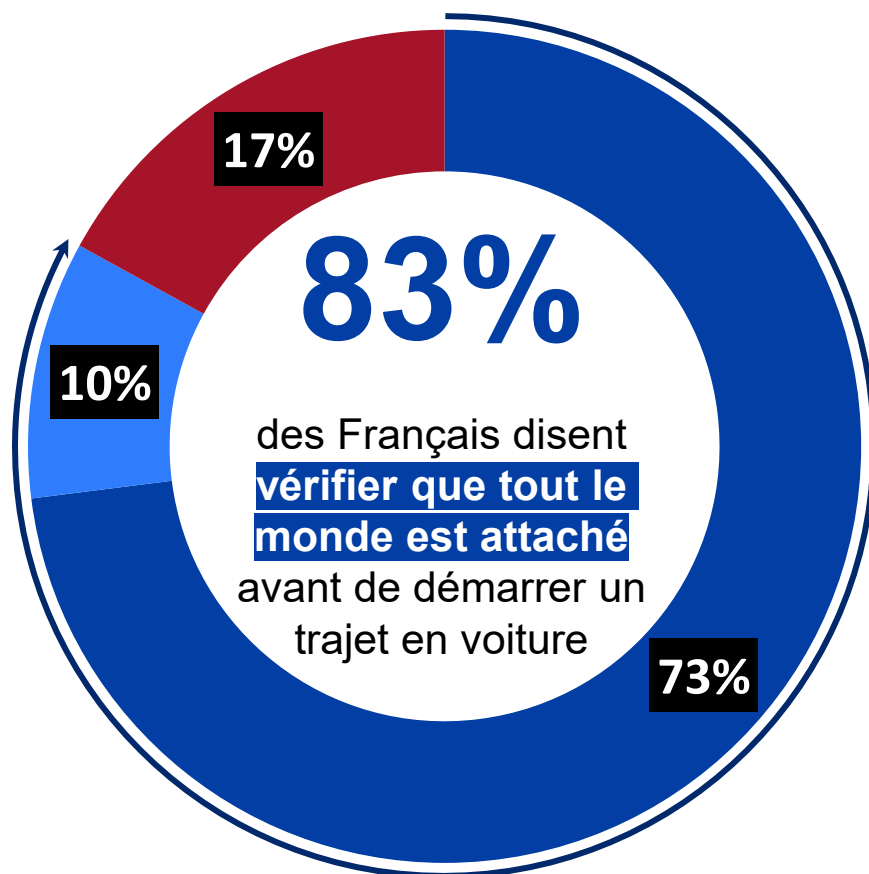
Autre **2%**

Aucune personne en particulier **39%**

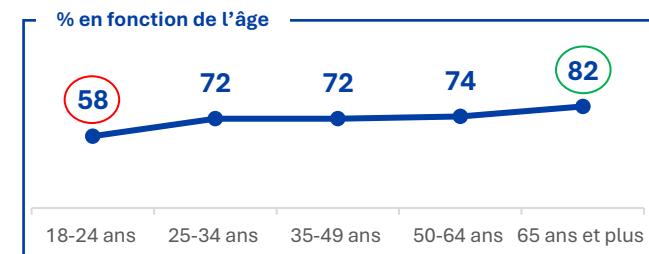


Le fait de vérifier que tout le monde est attaché avant de démarrer un trajet en voiture

Question : Avant de démarrer votre trajet en voiture, vérifiez-vous que les autres passagers sont attachés ?



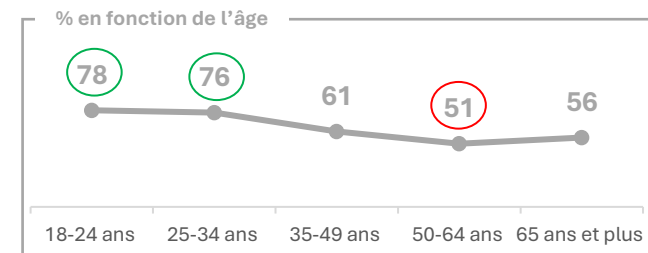
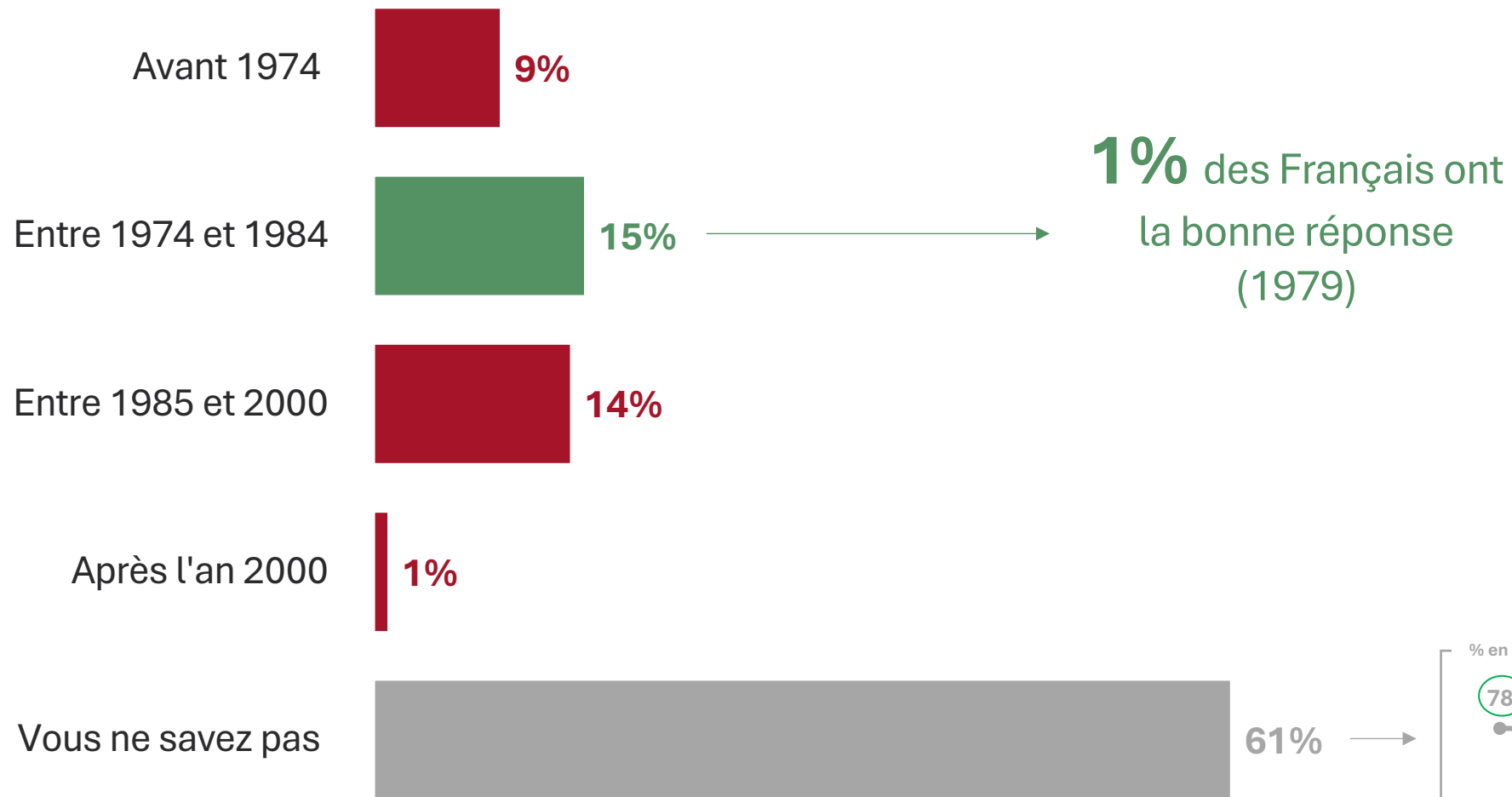
« Oui, et vous rappelez à ceux qui ne sont pas attachés de le faire »
73%



- Oui, et vous rappelez à ceux qui ne sont pas attachés de le faire
- Oui, mais vous n'osez pas toujours demander à ceux qui ne sont pas attachés de le faire
- Non, vous estimez que ce n'est pas à vous de vérifier que tout le monde est attaché

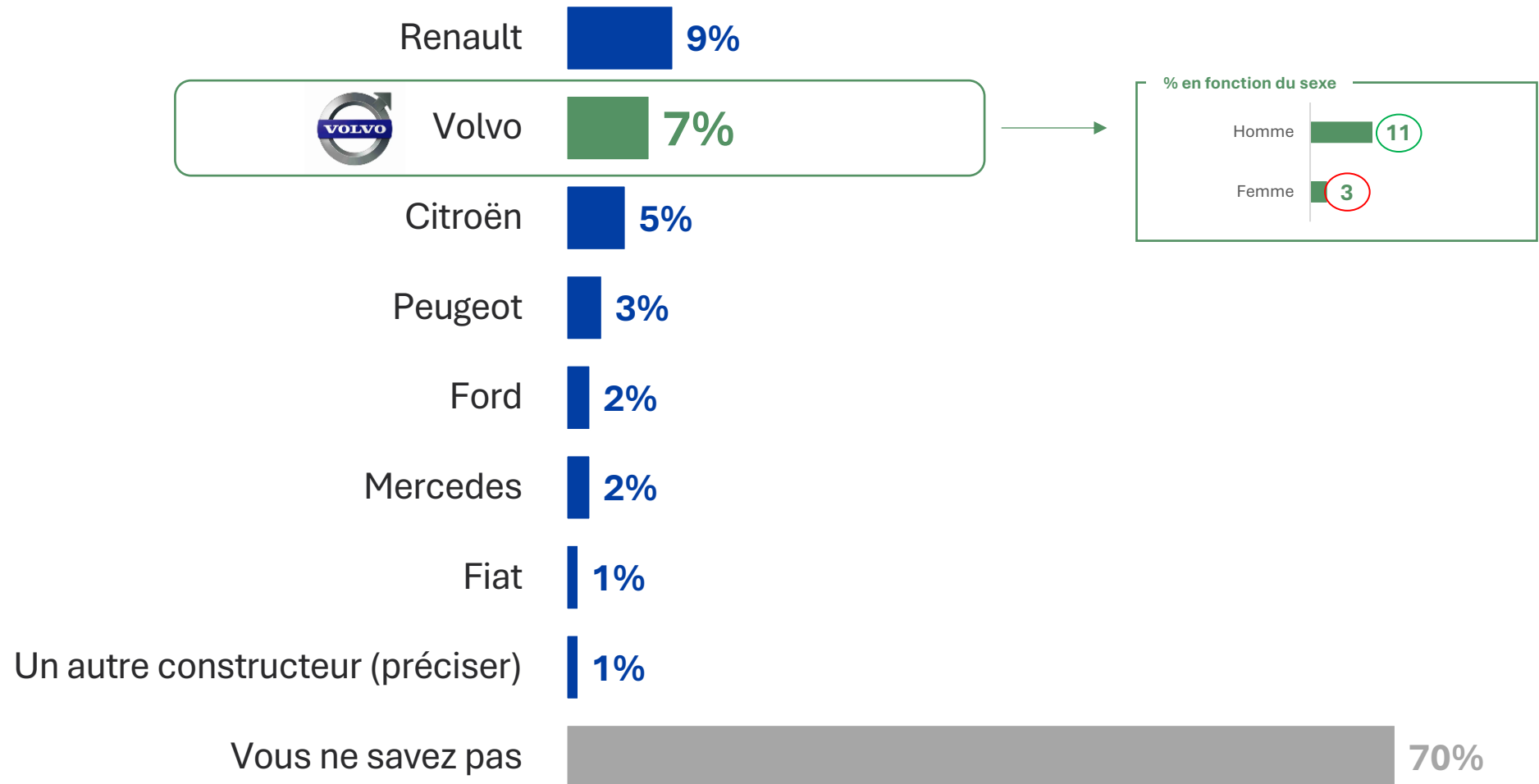
La connaissance de l'année d'obligation de la ceinture de sécurité

Question : De ce que vous en savez, en quelle année le port de la ceinture de sécurité a-t-il été rendu obligatoire en toutes circonstances ?



La connaissance du constructeur automobile créateur de la ceinture de sécurité

Question : Et quel constructeur automobile a créé la ceinture de sécurité à trois points selon vous ?





03

Les principaux
enseignements

Une sécurité sur les routes perçue comme stable, après les grands progrès des décennies passées

Interrogés sur l'évolution globale de la sécurité routière, les Français dressent aujourd'hui un diagnostic plutôt pessimiste : 45% d'entre eux estiment qu'elle a plutôt tendance à se détériorer, tandis qu'une minorité seulement considère qu'elle s'améliore (9%), et 46% pensent qu'elle n'évolue pas.

Cette perception contraste avec celle observée à la fin des années 1970, période durant laquelle près d'un Français sur deux percevait une amélioration nette de la sécurité routière, dans un contexte marqué par une série de réformes structurantes (port obligatoire de la ceinture, premières limitations de vitesse, durcissement des règles sur l'alcool, etc.). Les mesures prises à cette époque semblent donc aujourd'hui considérées comme des acquis : les progrès sont moins visibles, comme si on avait atteint une forme de plateau.

Le port de la ceinture de sécurité, pilier incontesté de la sécurité routière...

Parmi l'ensemble des mesures mises en place, l'obligation du port de la ceinture de sécurité apparaît comme la plus efficace : elle arrive en tête des dispositifs ayant contribué à l'amélioration de la sécurité sur la route aux yeux des Français (59% de citations). Elle devance ainsi les mesures relatives à l'alcool (53%), à la consommation de stupéfiants (47%) ou encore à l'usage du téléphone au volant (46%).

Cette reconnaissance s'accompagne aujourd'hui d'un niveau d'adhésion quasi unanime : 95% des Français se déclarent favorables à l'obligation du port de la ceinture de sécurité en toutes circonstances, dont 77% « très favorables ».

Pourtant, cette mesure n'a pas toujours fait consensus : dans les années 1970, l'obligation du port de la ceinture suscitait encore des résistances importantes, y compris lorsqu'elle ne s'appliquait qu'en dehors des agglomérations. Par exemple, en 1973, 78% des répondants se disaient favorables à une obligation du port de la ceinture hors agglomération, et en 1978-1979, seuls 65% soutenaient cette obligation en toutes circonstances. Les chiffres actuels marquent donc une évolution concrète : la ceinture de sécurité est passée du statut de contrainte à celui de norme largement intégrée.

... et conséquemment très largement respecté

L'adhésion massive au port de la ceinture de sécurité se traduit très directement dans les pratiques. Plus de neuf conducteurs sur dix déclarent la porter systématiquement (91%), un niveau de respect exceptionnel comparé à d'autres règles de sécurité routière. À titre de comparaison, 76% déclarent respecter systématiquement la limite d'alcool autorisée, et 75% l'interdiction du téléphone au volant. Le contraste est encore plus marqué pour les limitations de vitesse : seuls 39% disent respecter systématiquement la limitation à 80 km/h hors agglomération, et 32% celle à 30 km/h en ville. Cette dynamique est d'autant plus frappante qu'en 1974, juste après l'introduction de l'obligation hors agglomération, seuls 56% des répondants déclaraient la respecter « le plus souvent ».

Cette hiérarchie est constante dans les résultats de l'enquête : les mesures relevant de la protection immédiate de soi (ceinture de sécurité) ou de l'évitement de comportements unanimement jugés dangereux, altérant la concentration (alcool, stupéfiants, téléphone) sont à la fois les plus acceptées et les plus respectées dans la pratique. À l'inverse, les règles liées à la vitesse, notamment hors agglomération ou en zones 30, concentrent davantage de résistances, en particulier dans les territoires où la voiture est perçue comme indispensable (commune rurale notamment), et sont moins respectées.

Un réflexe incorporé, bien au-delà d'une simple obligation légale

Dans le détail des usages, la ceinture est aujourd'hui portée de façon quasi systématique dans la majorité des contextes : 9 Français sur 10 l'attachent sur autoroute ou lorsqu'ils sont passagers à l'avant, 89% lors de trajets longs, 88% sur routes de campagne ou en ville, et 87% même pour des trajets courts. Plus de huit Français sur dix (83%) considèrent d'ailleurs que ne pas attacher sa ceinture pour un trajet très court est tout aussi dangereux que pour un trajet long, montrant que les messages de prévention ont déconstruit l'idée selon laquelle le risque encouru serait proportionnel à la durée du trajet.

Les contextes où le respect est un peu moins systématique concernent les passagers arrière (79%) et les déplacements en taxi ou VTC (76%) même si les chiffres sont élevés. Seul le bus reste largement en dehors du champ de la norme, avec 41% déclarant y attacher systématiquement leur ceinture.

Au-delà des comportements individuels, le port de la ceinture de sécurité s'inscrit dans une logique de responsabilité partagée : 83% déclarent vérifier que tous les passagers sont attachés avant de démarrer, et près des trois quarts disent rappeler explicitement à ceux qui ne le sont pas de mettre leur ceinture.

La ceinture de sécurité n'est donc plus vécue comme une contrainte réglementaire, mais comme un automatisme profondément intégré : 96% des Français affirment que la mettre est devenu un réflexe, au point de ne plus y penser consciemment, et 84% disent se sentir en insécurité lorsqu'ils ne sont pas attachés. Le faible niveau d'adhésion à l'idée que la ceinture serait « contraignante » (21%) confirme que la norme est pleinement acceptée.

Un objet du quotidien... dont l'origine est méconnue des Français

Si le port de la ceinture de sécurité est aujourd'hui pleinement intégré, sa genèse reste très largement méconnue. Seuls 1% des Français savent que son port a été rendu obligatoire en toutes circonstances en 1979, et à peine 7% identifient correctement Volvo comme le constructeur à l'origine de la ceinture trois points.

Conclusion

Initialement perçu comme contraignant, le port de la ceinture de sécurité est désormais massivement accepté, systématiquement respecté et profondément intériorisé, au point d'être vécu comme un réflexe protecteur plutôt que comme une simple consigne de sécurité routière. Il n'est plus aujourd'hui le produit d'une décision politique controversée, mais bien une évidence intemporelle, avec un usage devenu naturel.



04

Annexes

La perception de l'amélioration de la sécurité routière

Question : De manière générale, diriez-vous que la sécurité sur la route a plutôt tendance à... ?

^x
Question : En général, pensez-vous que la sécurité sur la route a plutôt tendance ...

- ... à s'améliorer
- ... à se détériorer
- ... à rester stable

ENSEMBLE DES INTERVIEWES	1 075 = 100 %
--------------------------------	---------------

Pensent que la sécurité sur la route a plutôt
tendance ...

- à s'améliorer	45 %
- à se détériorer	11 %
- à rester stable	37 %
. Sans opinion	7 %

^x Question non posée lors des précédentes études.

Juillet 1978

p.7

L'adhésion à différentes mesures concernant la sécurité routière

(1/2)

Question : Pour chacune des mesures suivantes, diriez-vous que vous y êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou très opposé ?

5.
Question : Pour chacune des décisions suivantes concernant la circulation routière, dites-moi si vous êtes d'accord ou non avec elle ?

	Sur 100 Français	Sur 100 conducteurs
	%	%
- Limitation de vitesse à 100 km/h sur toutes les routes à l'exception des autoroutes :		
. D'accord	72	68
. Pas d'accord	24	30
- Ne se prononcent pas	4	2
	100	100

	Sur 100 Français	Sur 100 conducteurs
	%	%
- Port obligatoire de la ceinture de sécurité sauf dans les agglomérations :		
. D'accord	68	70
. Pas d'accord	19	21
- Ne se prononcent pas	13	9
	100	100

Institut Français
d'Opinion Publique
9

II - LE PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE

Question : Pour chacune des décisions suivantes concernant la circulation routière, dites-moi si vous êtes d'accord ou non avec elle ?

1. Le port obligatoire de la ceinture de sécurité hors des agglomérations

	%	Rappel juin 1973
		%
. D'accord	77	70
. Pas d'accord	17	21
- Ne se prononcent pas	6	9
	100	100

Juin 1973
p.10

Janvier 1974
p.10

L'adhésion à différentes mesures concernant la sécurité routière

(2/2)

Question : Pour chacune des mesures suivantes, diriez-vous que vous y êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou très opposé ?

Question : Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable au port de la ceinture de sécurité en toutes circonstances en ville aussi bien de jour que de nuit ?

	JUILLET 1978	Rappel des résultats de DECEMBRE 1977	Rappel des résultats de JUILLET 1977	Rappel des résultats d'AVRIL 1977
Ensemble des interviewés	1 075 = 100 %	1 175 = 100 %	1 099 = 100 %	1 113 = 100 %
- très favorables	30 %	27 %	26 %	33 %
- plutôt favorables	32 % 62 %	33 % 60 %	35 % 61 %	30 % 63 %
- plutôt défavorables	22 %	22 %	21 %	19 %
- très défavorables	11 % 33 %	10 % 32 %	10 % 31 %	11 % 30 %
- Sans opinion	5 %	8 %	8 %	7 %

Juillet 1978
p.10

A TOUS :

QUESTION : "En réalité, les 3 mesures les plus importantes ont été les suivantes. Pour chacune de ces mesures, voulez-vous me dire si, personnellement, vous y êtes favorable ou défavorable ?"

a) Les cyclomotoristes devront obligatoirement porter un casque lorsqu'ils circuleront en ville :

	ENSEMBLE	Automobilistes
	%	%
- Très favorable	62	63
- Plutôt favorable	22 84	22 85
- Plutôt défavorable	7	8
- Très défavorable	6 13	4 12
- Ne se prononcent pas	3	3
	100	100

b) Les automobilistes devront obligatoirement porter leur ceinture de sécurité lorsqu'ils circuleront en ville, aussi bien de jour que de nuit :

- Très favorable	37	33
- Plutôt favorable	25 62	25 58
- Plutôt défavorable	18	21
- Très défavorable	16 34	17 38
- Ne se prononcent pas	4	4
	100	100

Juillet 1979
p.10

Le respect de différentes mesures de sécurité routière sur la route

Question : Vous-même, respectez-vous les mesures de sécurité routière suivante... ?

Institut Français
d'Opinion Publique
10

Question : *Vous personnellement, respectez-vous ou non ces mesures
le plus souvent, assez souvent, de temps en temps,
jamais ?*

- RESPECTENT LE PORT OBLIGATOIRE DE LA CEINTURE DE SECURITE SAUF
DANS LES AGGLOMERATIONS

	%	
. Souvent	46	
. Assez souvent	11	} 18
. De temps en temps	7	
. Jamais	18	
- Ne se prononcent pas	18	
	100	

Janvier 1974

p.12



Everything starts with people